

# Front commun des SDF : 20 ans et toutes ses dents !

Jean Peeters, compagnon de route du Collectif, successeur d'Alain Stiénaert et des Compagnons du Partage, fort en gueule et cœur sur la main, est l'un des plus vigoureux porte-parole des SDF. Depuis deux décennies, il se fait entendre aux quatre points cardinaux du royaume, pour que l'on rende justice aux "sans abri... mais pas sans droits". Aujourd'hui, dans une brochure intitulée *Notre histoire: celle de la lutte des exclus de la société* et sous-titrée *Des Compagnons du Partage à la Croisade des sans abri, au Château de la Solitude puis au Front Commun des SDF*, il retrace avec verve ces vingt années de combat, émaillées d'anecdotes savoureuses, d'espoirs, de galères, et aussi de victoires engrangées au fil des batailles sur le terrain, au propre comme au figuré. Des batailles menées depuis – et dans – la rue d'abord, jusqu'au Palais royal (!), en passant par les cabinets ministériels et les antichambres des bureaux présidentiels de CPAS. Sans oublier les diverses "Concertations", Tables Rondes et autres commissions officielles où, sans se laisser encommissionner, l'infatigable porte-parole, le verbe aussi haut que précis et incisif, va secouer le cocotier institutionnel, pour tenter d'en faire tomber des fruits légaux.

Des luttes menées jusqu'au Palais royal, disions-nous? Voyez plutôt. Lors d'une de leurs expéditions "commandos", Alain Stiénaert et ses potes – parmi lesquels Jean Peeters - n'hésitèrent pas à faire irruption sur les "greens" du

**LA VIE DU FRONT COMMUN DES SDF EST UNE VÉRITABLE SAGA. DE SES DÉBUTS EN 1993 À AUJOURD'HUI, LA LONGUE MARCHÉ DES SANS-ABRI A ÉTÉ ÉMAILLÉE D'ANECDOTES SAVOUREUSES, DE GALÈRES ET DE VICTOIRES. COUP DE PROJECTEUR AVEC JEAN PEETERS, GÉNÉREUSE CHEVILLE OUVRIÈRE DE CE PROJET HAUT EN COULEURS.**

**Denis Desbonnet**  
CSCE

Palais de Laeken, afin de tenter de remettre à la reine de l'époque un cahier de doléances particulier. Sans être très partisan de ce genre de "supplique" adressée à nos "bons Souverains", cela montre quand même la formidable audace de ces flibustiers qui ne

représentés que par une seule participante, qui plus est "semi-institutionnelle" **A**.

Le récit de Jean Peeters dans la brochure-anniversaire s'ouvre par un panorama législatif de ce début des années 90, lorsque de pre-

des associations de défense des sans-abri.

Dans la foulée, la loi Onkelinx instaure le droit pour les Communes de réquisitionner des bâtiments vides pour y loger, momentanément ou durablement, des SDF. Hélas, elle restera lettre quasi morte, car impraticable dans les faits. Et pour cause. Que prévoit cette loi? Que la Commune peut réquisitionner les logements du secteur privé... s'il n'existe aucune propriété publique susceptible de faire d'abord l'objet d'une telle mesure. Or, l'ensemble des pouvoirs publics, de la Commune elle-même aux Régions, en passant par l'État fédéral ou les Provinces, sont évidemment détenteurs de très nombreux immeubles à l'abandon. En conséquence, ce beau "projet" législatif est resté à l'état de vœu pieu. Ajoutons à cela que, même si une commune ne comptait aucun bien (para) étatique de ce type, bien vaillant et téméraire serait le bourgmestre qui oserait imposer ce type d'hébergement forcé de

**“UNE SAGA DE DIX MOIS, ÉMAILLÉE DE MOMENTS EXTRAORDINAIRES, ENTRE RIRES ET LARMES, ORGANISATION ET GESTION VAILLE QUE VAILLE DE CETTE ÉTRANGE “VIE DE CHÂTEAU”.**

reculent devant rien. Panache dont Jean lui-même fit encore preuve en décembre passé, partant à l'assaut de la tribune (royale) du Colloque anniversaire du SPP-Intégration Sociale, en présence d'Albert II en personne, pour réclamer le droit à la parole pour les "pauvres types" dont un large panel devisait abondamment, mais qui n'y étaient

mières et timides avancées ont été arrachées, et tout d'abord la sortie du "délit de mendicité" du Code Pénal, via la suppression en 1993 de la loi, tout juste centenaire, condamnant le "vagabondage". Une victoire obtenue notamment suite à une "Nuit à la rue", co-organisée Place de la Monnaie par la Ligue des Droits de l'Homme et

sans-abri. Une politique pas très porteuse électoralement, car pas vraiment "populaire" auprès des petits propriétaires, ni de la population en général, peu désireuse de côtoyer de tels voisins à la réputation peu flatteuse et sur lesquels pèsent les pires clichés.

## "NOUS ON RESTE LÀ, ON NE BOUGE PAS..."

À cette impuissance législative s'ajoute une dramatique impasse, à l'image de celles où tant de pauvres hères doivent "hiberner". À savoir, comme l'écrit Jean Peeters, "le fameux cercle vicieux qui donnera lieu à une affiche imprimée à 1000 exemplaires: "Pas de logement = pas de domiciliation = pas d'identité = pas de revenu = pas de logement = pas de domiciliation =..." ③.

Cette situation kafkaïenne provoque l'étincelle qui met le feu aux poudres. À l'initiative d'un ex-chauffeur routier et syndicaliste, mais aussi ex-SDF, Alain Siénart, ancien chauffeur à l'Orbem mais aussi ex-SDF, resté en relation avec ses anciens potes de galère, une poignée d'entre eux entament une "tournée", non des popotes (encore que de vraies "cuisines roulantes" sont improvisées à même le trottoir), mais des CPAS bruxellois, devant lesquelles ils organisent des piquets nuit et jour. "Camping sauvage" s'attire rapidement l'attention des médias et la sympathie agissante de diverses associations, mais aussi de simples citoyens et de nombreux riverains.

## ... TANT QUE LA COMMUNE NE NOUS RELOGE PAS" ④

Ce premier pas à l'actif des "Compagnons du Partage" (l'appellation que se sont choisie les contestataires) débouche rapidement sur une accélération du mouvement: sit-ins dans les locaux des CPAS, avec exigence d'être reçus par les présidents, certes presque toujours concédés, mais qui n'aboutiront qu'à des "bottes en touche" et renvois de la balle par

ces mandataires, se déclarant impuissants face aux prescrits du pouvoir central.

Lassés de ce ping-pong et refusant de tourner plus longtemps en rond, le noyau d'activistes décide alors de passer à la vitesse supérieure. Une indiscretion du président de la Communauté française leur en fournit l'occasion. Un château abandonné, apprennent-ils, pourrait se voir appliquer la loi Onkelinx. Ce château, tombé dans l'escarcelle de la Communauté, a été érigé à la "Belle Époque" par le "Roi Bâtitseur" (et accapareur esclavagiste) Léopold II. Il est idéalement situé dans la ceinture verte de Bruxelles, en bordure de la Forêt de Soignes. Face aux atermoiements et recules ultérieurs du ministre (qui a manifestement regretté après coup

vaillie de cette étrange "vie de château", où cohabitent – et doivent coexister aussi pacifiquement que possible - une centaine de "passagers clandestins" de l'étrange paquebot échoué en lisière des bois. Dont pas mal de fortes personnalités, voire de "caractères": les incidents ne manqueront pas, la boisson "aidant" souvent, malgré le ban formel (parfois au double sens) de l'alcool dans les murs de cet "habitat groupé" un peu spécial. Il n'empêche, au final, l'aventure sera une réussite, à la fois sur le plan pratique, logistique, social et convivial. Elle sera égayée de fêtes mémorables: les deux réveillons successifs laisseront un souvenir merveilleux à ceux qui ont eu la chance d'y participer – dont l'auteur de ces lignes. Le succès sera aussi médiatique: les journa-

une ancienne piscine désaffectée – l'aventure a duré une vingtaine d'années. Il menait également un projet d'occupation d'un bâtiment rénové appartenant au CPAS d'Anvers et comptant pas moins de 35 chambres. Le sabotage délibéré des installations sanitaires par les services techniques du CPAS a, hélas, rendu l'opération impossible. Qu'à cela ne tienne: le DAK jeta peu après son dévolu sur des anciens greniers communaux, puis sur un ancien cloître jouxtant la Gare Centrale, où il établit ses quartiers pendant quelques années!

C'est ce renfort inattendu que voudront consacrer les nouveaux partenaires par la création du Front Commun des SDF, label soulignant bien cet axe "au-delà des frontières" communautaires. Leur devise?

"La Pauvreté ne connaît pas de frontières." Dorénavant, c'est sous cette bannière que la suite du combat sera menée.

Le bilan s'avère très bon (bien plus qu'ils n'auraient pu le rêver), mais la situation devient néanmoins peu à peu ingérable: une telle occupation n'a, en effet, pas vocation à durer indéfiniment. Ses organisateurs et "meneurs" décident donc de mettre fin à l'expérience en juin 1996, la tête haute et avec le sentiment du devoir accompli. Mieux: ils laissent derrière eux une demeure que, aux dires mêmes du secrétaire du Ministre-Propriétaire public, ils ont laissée dans un meilleur état que lors de leur intrusion...

Plusieurs nouveaux projets de vie commune perdureront encore quelque temps, rassemblant quelques noyaux de camarades de misère et de combat.

## "CONTINUONS LE COMBAT!"

Cette fois, la lutte a pris sa vitesse de croisière – oups, pardon: de croisière: le "squat au château" a donné un nouvel élan et une ampleur inédite à l'action des SDF et de leurs supporters. Et cela commence à payer! Alternant

**"BIEN DU CHEMIN RESTE À PARCOURIR POUR QUE LES EXCLUS D'ENTRE LES EXCLUS SORTENT DE LA ZONE DE NON-DROIT - DU "NO HUMAN'S LAND"- QU'EST ENCORE TROP SOUVENT LA JUNGLE DE LA RUE."**

sa "suggestion"), nos activistes décident de prendre celui-ci au mot - mais en self service! Aussitôt dit, aussitôt fait: après un vrai jeu de piste, les pirates du plancher des vaches localisent le bâtiment et l'investissent sans coup férir, profitant d'une porte providentiellement (entr-)ouverte – heureux hasard ou discret coup de pouce? –, leur permettant d'éviter l'effraction (et l'infraction).

## LE CHÂTEAU DE LA SOLITUDE, LE MAL NOMMÉ

S'ensuivra une saga de dix mois, émaillée de moments extraordinaires, tantôt cocasses, tantôt bouleversants, voire franchement "border line", entre rires et larmes, organisation et gestion vaillie que

listes sont friands de ce genre de "sujets" et d'"événements" hors format. Et politique: cette occupation ouvrira bien des portes, pour rester dans les mêmes métaphores. Mais la plus belle réussite sera avant tout humaine!

## UNE ALLIANCE DÉTERMINANTE

Pour ne rien gâcher, l'aventure scellera une alliance déterminante: le Dak (Dakloze Actie Komitee), déjà actif depuis quelques années à Anvers, s'est très vite joint à la bataille, dans une remarquable solidarité "Nord-Sud" (ou plutôt "Centre"). Le Dak s'illustre, alors, par le soutien des "squats" collectifs organisés, parmi lesquels un logement alternatif et collectif dans



piquets (dont une "visite" - très-matinal au domicile du Premier ministre de l'époque, Jean-Luc Dehaene), manif et rassemblements, occupations répétées des "bureaux du pouvoir" ①, interpellations (voire chahuts) lors de réunions politiques, et, encore et toujours, "tapage" médiatique, le désormais "Front" verra petit à petit quelques-unes de ses principales revendications coulées dans le marbre législatif ou réglementaire.

Même si tout est loin d'être gagné, les motifs de satisfaction ne manquent pas. Jugez plutôt. Le "répertoire du SDF" ouvrirait théoriquement le droit au Minimax (ancêtre du Revenu d'Intégration Sociale), mais s'est révélé largement insuffisant. On est donc passé à l'adresse de référence – un outil bien plus efficace –, après avoir transité par la confirmation de la "compétence" obligatoire du CPAS de la commune où réside le SDF qui y fait appel. Victoire aussi,

que cette radiation d'office du SDF des registres de la population de la dernière Commune où il était inscrit (condition pour que le CPAS de celle où il réside effectivement intervienne, mais qui n'était pas automatique et empêchait donc cette aide). Victoire encore que l'octroi du taux "isolé" et non plus cohabitant pour le RIS sans-abri, ou encore la prime d'installation pour l'emménagement des "habitants de la rue" qui ont la chance de s'en sortir (au sens littéral).

Toutes ces percées auront toutefois nécessité un véritable et harassant travail de lobbying, confinant parfois au harcèlement indispensable, face aux manœuvres de retardement, aux "parades" et tentatives d'échappatoires procédurières multipliées par les CPAS et les Communes.

**"ET QUE C'EST PAS FINI!"**

"Et que c'est pas fini!", dirait Jacques Brel (*Ces gens-là*). La

route est encore longue pour que les plus exclus d'entre les exclus jouissent enfin d'un "chez soi", et avant cela, d'un statut de citoyens à part entière. Bien du chemin reste à parcourir pour qu'il sortent de la zone de non-droit - du "No Human's Land"- qu'est encore trop souvent la jungle de la rue. Et, plus globalement, celle de nos sociétés "d'opulence", modernes galères urbaines...

Aujourd'hui, si ça et là des actions d'éclat ponctuent encore cette insurrection des sans-voix, le combat se mène plus discrètement, à travers divers forums et caucus institutionnels (parfois en en forçant les portes - nécessité fait loi et on ne se refait pas). Aux côtés de ses homologues flamands et du noyau dur du Front, Jean Peeters fait toujours entendre sa voix, poursuivant sa "mission" (il nous pardonnera cette fraternelle allusion à son passé de "bon père" en Afrique). Pas comme un "bon

Samaritain", encore moins comme un "berger", mais en un humble serviteur de ses frères d'armes désarmés, de ses compagnons de partage et de colère. Longue vie à toi, l'ami, et à tous ceux du Front Commun: continuez encore longtemps à jouer les empêcheurs d'exclure en rond! ■

① Lire à ce propos "Un anniversaire aussi indécent que surréaliste", *Ensemble!* n° 78.

② Affiche de José Paradés, dit Speedy.

③ Intertitre emprunté à une célèbre chanson du mouvement français de résistance aux expropriations pour "cause d'utilité publique", très actif au début des années 70, et dont c'était le refrain.

④ Allusion à l'obséquieuse émission de Fabienne Vandermeersch sur la première chaîne télé de la RTBF, qui nous offrait il y a quelques années le "privilège" de visiter les lieux de travail des "décideurs". À peu près à la même époque, une autre émission, radio celle-là, nous proposait de rencontrer, "Côté jardin", les pontes économiques et politiques du pays, avec un approche toute aussi servile et complaisante des puissants.